



Grain d'SEL

VOLUME 45, NUMÉRO 11

2018-04-11

DANS CE NUMÉRO :

**Semaine de la
relève syndicale** 1

Élections au SEL 1

**Fête des
travailleuses et
travailleurs** 2

Action régionale 2
Prof, ma fierté!

Sondage PEVR 2

KARINE RONDEAU

Responsable de
l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

Semaine de la relève syndicale

C'est dans le cadre de la rencontre des personnes déléguées du 9 avril dernier, rencontre se tenant dans le cadre de la *Semaine de la relève syndicale*, que les personnes déléguées, leurs accompagnatrices et accompagnateurs ainsi que des représentantes et représentants de divers syndicats affiliés à la CSQ ont pu assister à la conférence de Mme Mélanie Laroche, professeure agrégée à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal. Mme Laroche a su capter l'attention des personnes présentes par une présentation inspirante ayant pour thème : *Retour à la base ou restructuration des actions ? Les membres au cœur du projet syndical !* Cette dernière a donc confirmé la nécessité de maintenir une vie syndicale active et une implication des membres qui va bien au-delà de l'implication sporadique liée à la négociation. En somme, comme le syndicat vit à travers ses membres, l'ensemble de l'organisation syndicale doit être constamment en mouvement.



Élections au SEL

Le comité exécutif du SEL est formé d'une personne élue à la présidence et de quatre personnes élues aux vice-présidences. La durée des mandats est de 3 ans. Cette année, ce sont les postes de présidence et de 2^e vice-présidence qui feront l'objet d'élection. Les enseignantes et enseignants qui désirent poser leur candidature pour un de ces postes peuvent se procurer le formulaire de mise en candidature, les procédures électorales et la politique des frais électoraux auprès des délégués de leur établissement. Les mises en candidature doivent être déposées au bureau du SEL au plus tard le 24 avril 2018 à 16 h 30.

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



C'est sur le thème *Prendre le parti des travailleurs et des travailleuses* que sera célébrée, cette année, la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le samedi 28 avril, à Montréal.

La campagne électorale constitue une occasion pour les centrales syndicales et les groupes de pression de mettre au jeu des revendications communes concernant, entre autres, les conditions de travail.

Cette manifestation prendra la forme d'une marche de près de 5 km. Il s'agit d'un événement familial. Toutes et tous sont les bienvenus!

Le SEL organise le transport et fournit le repas.

Départ de l'école Thérèse-Martin de Joliette à 10 h 30.

Le départ de Montréal vers Joliette est prévu vers 15 h 30.

Inscriptions auprès d'Alexandra Mailloux (450 753-4226 poste 226) ou amailloux@selcsq.net

Date limite : Vendredi 20 avril à 16 h

Activité régionale Prof, ma fierté !



La date du **2 juin** est à réserver à votre agenda. En effet, le SEL organise un **tournoi récréatif de volleyball de plage** au centre Jolibeach situé à St-Charles-Borromée. Les équipes mixtes des différentes écoles de la région s'affronteront pour le plaisir de passer un beau samedi ensoleillé en bonne compagnie. Les détails au sujet des inscriptions et du déroulement de la journée vous seront transmis bientôt. Surveillez vos courriels !



Sondage PEVR

Vous avez entendu parler du PEVR à plusieurs reprises depuis le début de l'année. C'est maintenant à votre tour de dire ce que vous en pensez.

Le SEL doit présenter, à la commission scolaire, les résultats de sa consultation lors du comité de relation de travail qui aura lieu à la fin du mois d'avril. Pour que ce retour de consultation soit le plus fidèle possible aux positions des enseignantes et enseignants, nous vous demandons de compléter en grand nombre le sondage que vous avez reçu de notre part par courriel. (à ne pas confondre avec celui que la CS vous a demandé de compléter suite à la présentation du PEVR par votre direction).

N'oubliez pas que le prochain projet éducatif de votre établissement aura l'obligation d'être cohérent avec le PEVR.



Comprendre et contrer l'exploitation sexuelle

A.C.C.E.S Filles

Depuis 2007, le CALACS la Chrysalide travaille activement sur la question du recrutement à des fins d'exploitation sexuelle en contexte de gang de rue. Grâce aux ressources financières octroyées par le Ministère de la Sécurité publique et l'engagement constant de nos partenaires nous pourrions reprendre et finaliser ce qui a été entamé depuis les dernières années dans le cadre du projet ACCES-Filles, Actions Concertées Contre l'Exploitation Sexuelle,

Le projet ACCES-Filles vise principalement à élaborer un corridor de services concertés (protocole d'entente entre les partenaires concernés) afin de soutenir les jeunes filles qui ont besoin d'une prise en charge et d'un support à la sortie du réseau d'exploitation. Le CALACS s'est également engagé à travailler à la prévention, l'accompagnement et la lutte contre l'exploitation sexuelle ciblant principalement la clientèle jeunesse, soit les 14 à 25 ans. Et, le CALACS s'engage à offrir du soutien et de la formation aux intervenantEs de la région.

Principaux aspects qui peuvent être abordé en formation:

- Définition des concepts clés concernant l'exploitation et la prostitution ;
- Présentation d'un portrait de l'industrie du sexe au Québec et dans notre région ;
- L'exploitation sexuelle dans un continuum de violence faite aux femmes ;
- Le système judiciaire en matière de prostitution (nouvelle législation canadienne depuis 2014) ;
- Les meilleures pratiques d'intervention auprès des adolescentes et des femmes vivants ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle.

Principaux aspects qui peuvent être abordé en prévention :

- Définition de l'exploitation sexuelle et ses formes ;
- Quelques notions : le proxénétisme, les clients et les victimes ;
- Le consentement sexuel en lien avec la prostitution ;
- Conséquences de l'exploitation sexuelle ;
- Stéréotypes sexuels

Cela dit, on propose aux partenaires de la région qui souhaite comprendre et contrer l'exploitation sexuelle de communiquer avec nous afin que nous puissions, ensemble, discuter de vos besoins et de vous créer un atelier sur mesure.

Au plaisir de collaborer avec vous,

L'équipe du CALACS La Chrysalide

Téléphone : 450-964-7888 (Demandez Roxane ou Mélissa)

Adresse courriel : calacs.chrysalide@videotron.ca

Économies aujourd'hui, tranquillité d'esprit demain

... jusqu'à
30 %* de rabais
sur vos assurances
auto et habitation



Profitez de tarifs **non offerts au grand public** et exclusifs aux membres de la CSQ. La Personnelle protège ce qui compte le plus pour vous.

DE PLUS...



En conduisant prudemment, vous pourriez **commencer à économiser après 100 jours** grâce au programme Ajusto^{MD1}.

Demander une soumission, plus facile que jamais !

► 1 888 476-8737

► csq.apersonnelle.com



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.

* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction des renseignements fournis lors de la souscription.

1. Ajusto est souscrit auprès de La Personnelle. ^{MD} Ajusto est une marque déposée de Desjardins Assurances générales inc., utilisée avec permission par La Personnelle. Le rabais sur la prime d'assurance auto ne s'applique pas à certains avenants et garanties supplémentaires. La période de 100 jours requise pour les nouveaux adhérents après le 15 septembre 2017 doit compter au moins 1 000 kilomètres parcourus. Pour toutes les modalités applicables à l'obtention du rabais sur la prime d'assurance auto, que vous ayez adhéré avant ou après le 15 septembre 2017, veuillez consulter les conditions d'utilisation en vigueur au moment de votre adhésion au programme Ajusto. Visitez notre site Web pour obtenir plus de détails : lapersonnelle.com/ajusto.

Les
protections
RésAut 
Centrale des syndicats
du Québec
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle
La bonne combinaison.